



Permettez à votre entreprise d'investir dans les talents de demain en devenant partenaire de notre ensemble scolaire Jeanne d'Arc !

10, rue Général de Gaulle
76310 Sainte-Adresse
02 35 54 65 50
jeannedarc.steadresse@ac-rouen.fr
www.ensemblescolaire-jeannedarc.fr

BORDEREAU DE VERSEMENT

« Solde » de la Taxe d'Apprentissage : 0,09%

Nous vous remercions pour le versement de votre taxe d'apprentissage. Votre engagement à nos côtés est fondamental, il donne capacité et sens à nos actions.

Dès réception de votre versement, nous vous transmettrons un reçu libératoire indiquant la date et le montant perçu.

Emmanuel ATTINAULT, Attaché de Gestion du Lycée JEANNE D'ARC, se tient à votre disposition pour toute information complémentaire : emmanuel.attinault@lyceejdarc.org



Je verse au Lycée Polyvalent Jeanne d'Arc (RNE Immatriculation Rectorat 0761735Y)
le « solde » de la taxe d'apprentissage (0,09% de la masse salariale), l'équivalent du hors-quota :

Par chèque : à l'ordre du LPO Jeanne d'Arc

Numéro du chèque

Banque

Par virement : ASS. LES GADELLES-OGEC LYCEE JEANNE D'ARC

IBAN : FR76 1142 5009 0008 4468 0465 889 • BIC : CEPAFRPP142

Via la plateforme Taxe d'Apprentissage (paiement sécurisé)

<https://taxe.excellence-pro.fr/schools/lycee-jeanne-darc-sainte-adresse> ▶



Date du versement Montant

Et demande à recevoir mon attestation de versement libératoire à l'adresse suivante :

Nom Prénom

Entreprise

Adresse

Code APE N° de SIRET

E-mail et téléphone